

PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME



Téléprocédure cartes grises

Depuis le 2 novembre dernier vous devez effectuer vos démarches en ligne sur le site :

<https://immatriculation.gouv.fr>

Vous devez disposer d'un compte FRANCE CONNECT (compte impots.gouv.fr ou ameli.fr ou idn.laposte.fr).

Vous pouvez effectuer les démarches suivantes :

- **demander un duplicata** correspondant à la téléprocédure « **je souhaite refaire ma carte grise** »
- **demander un changement de titulaire** correspondant à la téléprocédure « **j'achète ou je reçois un véhicule d'occasion** »
- **déclarer la cession d'un véhicule** correspondant à la téléprocédure « **je vends ou je donne mon véhicule** »
- **déclarer un changement d'adresse** correspondant à la téléprocédure « **je modifie l'adresse sur ma carte grise** »
- **toutes les autres démarches ne rentrant pas dans ces 4 catégories de téléprocédures doivent être effectuées via la téléprocédure « je souhaite faire une autre demande »**

Cette téléprocédure vous permet d'effectuer les démarches suivantes :

- **catégorie « immatriculer pour la première fois un véhicule en France » :**
 - sous catégorie : immatriculer un véhicule neuf
 - sous-catégorie : immatriculation d'un véhicule en provenance de l'étranger :
- **catégorie « signaler une erreur sur mon certificat d'immatriculation ou mon dossier administratif » :**
 - sous-catégorie : correction des informations du titulaire, du locataire ou du co-titulaire du véhicules
 - sous catégorie : correction sur la situation administrative de mon véhicule
 - sous catégorie : correction des informations sur mon véhicule
 - sous-catégorie : autre demande de correction
- **catégorie « signaler un changement sur ma situation personnelle » :**
 - sous catégorie : actualisation du certificat d'immatriculation suite à un décès ou un héritage
 - sous catégorie : changement d'état civil, de raison sociale ou d'état matrimonial
 - sous catégorie : ajout ou retrait d'un co-titulaire
 - sous catégorie : modifier mon droit d'opposition à la réutilisation de mes données personnelles à des fins commerciales

- **catégorie « signaler un changement sur la situation de mon véhicule »**

- sous catégorie : modification technique du véhicule
- sous-catégorie : modification d'une mention ou d'un usage sur le véhicule (collection, agricole, militaire, école...)
- sous-catégorie : retrait ou remise en circulation d'un véhicule ou usurpation de plaques
- sous-catégorie : déclaration liée à un véhicule dangereux ou à détruire

- **catégorie « obtenir un justificatif »**

- sous-catégorie : certificat de situation administrative détaillé (= certificat de non gage détaillé)
- sous-catégorie : fiche d'identification du véhicule
- sous-catégorie : autre demande de justificatifs ou demande de remboursement

- **catégorie « poser une question ou faire une autre demande »**

- sous catégorie : je n'arrive pas à déclarer ma cession dans le cadre de la téléprocédure « je vends ou je donne mon véhicule »
- sous catégorie : je souhaite corriger ou annuler une cession
- sous-catégorie : je n'arrive pas à faire une demande de duplicata dans le cadre de la téléprocédure « je refais ma carte grise »
- sous-catégorie : je n'arrive pas à télédéclarer mon changement d'adresse dans le cadre de la téléprocédure « je modifie l'adresse sur ma carte grise »
- sous-catégorie : je n'arrive pas à obtenir une carte grise à mon nom dans le cadre de la téléprocédure « j'achète ou je reçois un véhicule ».
- sous-catégorie « champ libre ».

Une question sur les démarches d'immatriculation ?

Rendez-vous sur le site internet : www.ants.interieur.gouv.fr ou contactez le 34 00

maj le 05/03/2018